
Numéro
8

ILLATS

Printemps > Été
2023

INFOS



LE MOT DU MAIRE



PATRICIA PEIGNEY

*Madame, Monsieur,
Chères Illadaises, Chers Illadais,*



Les vacances approchent à grands pas.

Pour certains c'est l'heure des préparatifs, pour d'autres celle des examens, pour nous Mairie c'est l'heure des bilans.

En effet, en cette année 2023, nous sommes à la mi-mandat. Il nous a semblé bon que vous sachiez ce que nous avons pu réaliser en trois années ainsi que ce que nous souhaitons concrétiser dans les trente-six mois à venir pour le mieux-être de chacun.

Rien n'est simple, nous le savons tous et partageons les mêmes tracasseries, les mêmes interrogations face à notre société en pleine évolution. La violence peut surgir à tout moment, les actualités nous informent chaque jour des faits divers monstrueux, même dans les plus petits bourgs.

Je compte sur vous chers amis, pour instaurer le dialogue entre vous. Si besoin, n'hésitez surtout pas à venir me solliciter. Je suis à votre service : tout problème a sa solution.

Faisons preuve de tolérance et de bienveillance les uns envers les autres.

Bonnes vacances à nos petits écoliers.

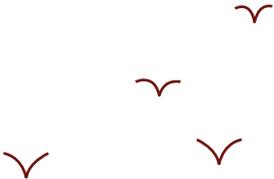
Bonnes vacances à vous tous, même pour ceux qui ne partent pas, notre village est déjà un lieu de vacances à lui tout seul.

Nous avons beaucoup de chance de vivre dans un cadre que beaucoup nous envie.

Passez un bel été et prenez bien soin de vous et de ceux que vous aimez.

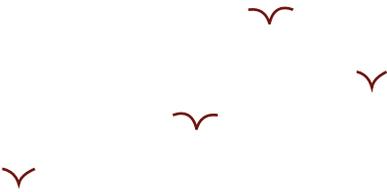
Bien à vous.

Patricia PEIGNEY



“ La discorde est le plus grand mal du genre humain et la tolérance en est le seul remède. ”

VOLTAIRE.



SOMMAIRE



01 Actus Infos	8
Renouvellement de matériel à la cantine.	
Vandalisme	
Maison des assos	
Deuxième salon du Printemps des Arts	
Commémoration du 8 mai 1945	
Exercice des pompiers	
Travaux	
02 Les Illadais	16
Le mot des assos	
Zoom sur les Illadais	
Paroles de Grands !	
03 Votre Mairie	24
Bilan de moitié de mandat	
Le CCAS	
Environnement et vie citoyenne	
La parole à l'opposition	
04 Informations pratiques	34
Recette d'une Illadaise	
Agenda	
Horaires et coordonnées	

ACTUS INFOS



Renouvellement de matériel à la cantine.

Achat d'un chariot bain-marie afin de garder une température constante tout au long du service.

Matériel mis en fonction depuis le 5 juin.

Vandalisme

Des personnes ont tenté de voler les protections en cuivre des vitraux. Certainement dérangés, les voleurs n'ont pas eu le temps de charger leur butin. Les gendarmes se sont déplacés pour mener leur enquête. Une plainte a été déposée.

Les protections vont être remplacées, mais par des protections ne contenant pas de cuivre.

L'installation cette année de la vidéoprotection dans notre village permettra nous l'espérons de ne plus rencontrer ce genre de situation déplorable au moins les auteurs de ces méfaits seront plus facilement indentifiables. L'enquête des gendarmes a pu aboutir les malfaiteurs ont été arrêtés.



Maison des assos

Depuis de nombreuses années, une des salles au rez-de-chaussée de la maison des associations était attribuée à monsieur Rossignol Jean Michel afin de permettre à son association Mémoires et Patrimoines des Graves de fonctionner.

Afin de répondre à la demande de salle adaptée aux Personnes à Mobilité Réduite, celui-ci a libéré le local et s'est installé à l'étage. Cette salle au rez-de-chaussée sera dorénavant un lieu de réunion accessible à tous.

Deuxième salon du Printemps des Arts

Le deuxième salon du Printemps des Arts a ouvert ses portes à 10h le 23 avril 2023, avec des créateurs et des organisateurs motivés et impatients. Les stands étaient tous magnifiques et les produits proposés de belles qualités et surtout 100% « made in région ». Auteurs, couturières, fabricants de bijoux, de bougies, d'objets en bois, en macramé, de savons, de sacs à main, peintres, aquarellistes, illustrateurs, photographes nous ont éblouis par leur savoir-faire et leur gentillesse. Une ambiance conviviale et bon enfant a régné toute la journée. « C'est un salon où l'on se sent bien », ne cessaient de répéter les exposants et les visiteurs.

Le soleil était dans les cœurs à défaut d'être dans le ciel. En partant, tous nous ont dit vouloir être présents pour la troisième édition.

L'équipe municipale remercie Antonia qui a animé en chanson le vin d'honneur, apportant ainsi un petit air de guinguette.

Merci également à la chorale Not'en Chœur qui a clôturé en douceur le salon. Merci enfin à tous ceux qui nous ont apporté de l'aide.

Ce salon a été à l'image de notre village : dynamique et accueillant. À l'année prochaine !



Comméoration du 8 mai 1945

En présence des membres du Conseil Municipal, madame le Maire a présidé la cérémonie. Ce sont Sarah et Yann, deux jeunes Illadais, qui ont déposé la gerbe du souvenir sur le Monument aux Morts, avant que l'assistance entonne "La Marseillaise".

Après avoir lu la déclaration de monsieur le Ministre des armées, Patricia PEIGNEY a rendu hommage à René TAUZIN, un enfant d'ILLATS : « "78 ans après l'armistice de 1945 qui procura tant de joie et de soulagement à nos familles meurtries dans leur cœur ou dans leur corps, ayant résisté jusqu'à l'extrême limite de leurs forces, de leur courage pour sauver notre liberté. Bien peu de nos concitoyens ont répondu présents à ce devoir de mémoire. 78 ans cela semble bien loin et pourtant, la barbarie, la haine, la soif du pouvoir sont toujours là, sous-jacentes, en embuscade. La folie meurtrière des hommes parfois d'un seul peut faire basculer d'un instant à l'autre dans l'horreur notre équilibre géopolitique bien fragile.

Mes amis, cela serait tellement facile "si tous les gars du monde" acceptaient de se tendre la main, de travailler ensemble et d'appliquer ces trois mots symboles de notre pays : **LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ**. Déjà, à notre échelle, dans nos villages, mettons-les en pratique et osons la paix ! Cela n'est pas bien difficile, il suffit d'en avoir l'envie. Restons vigilants et reconnaissants de pouvoir vivre dans un pays en paix. Soyez certains de mon profond dévouement. »



Exercice des pompiers

Jeudi 26 avril en matinée, une dizaine d'officiers du SDIS 33 sont venus sur ILLATS pour un exercice "feux de forêt".

Cet exercice a permis aux pompiers de se familiariser avec la géographie de notre commune.

Ils étaient accompagnés durant ces manœuvres de plusieurs conseillers techniques de la DFC, messieurs Pastol Bernard, Buzos Frédéric, Banos Eric qui ont œuvré avec eux toute la journée.

Ils ont été accueillis par Patricia Peigney et Frédéric Pédurand autour d'un déjeuner convivial.



Travaux

Nouvelle chaudière à granulés

La nouvelle chaudière à granulés pour la mairie et l'école est en cours d'installation. Elle sera opérationnelle à la rentrée de septembre.

Matériel de notre commune

Nouvelle étape dans la réfection et l'entretien du matériel de notre commune avec cet investissement pour la sécurité de tous.

Cela représente certes une dépense importante de 2 670 euros, mais tellement indispensable pour sauver une vie.

Les deux défibrillateurs déjà en place ont été contrôlés. L'un jugé trop ancien et obsolète a été remplacé par un neuf. Les défibrillateurs sont tous équipés d'un coffret ventilé afin d'éviter la décharge trop rapide des batteries. Ces dernières sont désormais garanties 4 ans.

Ce qui nous permettra de faire des économies conséquentes sachant que le prix d'une batterie s'élève à 500 euros.



Toilettes de la maternelle

Ambiance « far-west » dans les toilettes de nos petits écoliers de maternelle. Des portes ont été installées pour préserver l'intimité des enfants. Fabrication, décoration et pose réalisées par nos services techniques.



Mise en conformité

La mairie après un diagnostic fait par un architecte du CAUE, spécialisé dans les normes du handicap a mis en place un calendrier des différents travaux à effectuer.

Les accessibilités à la poste, la bibliothèque ainsi que la nouvelle salle des mariages ont été réalisées. La salle des mariages se trouve désormais dans l'ancien bureau de député de monsieur DUBOURG Philippe. Celle-ci est également prête à recevoir nos futurs époux.

Suivront au fil des mois les préconisations de l'architecte.



LES ILLADAIS



Cycloclub illadais

Au mois de mai, le cycloclub illadais a passé trois jours dans les Pyrénées Orientales. Nous étions à Latour de France, nous avons fait 187 kilomètres et 2846 mètres de dénivélé en trois sorties dans le vent et une météo variable. Le 11 juin, nous avons été dans le Médoc, c'est une initiative que nous partageons pour la deuxième année. L'année dernière, c'est eux qui sont venus et cette année nous y allons. Après une sortie de 100 kilomètres environ, nous terminons la journée par un repas. Début septembre, nous allons organiser une randonnée ouverte à tous les Illadais. Il y aura trois circuits : le premier de 10 km de plat pour découvrir la pratique du cyclisme ou partager un moment de plaisir en famille ; le deuxième de 45 km environ plat et côtes, le troisième de 80 km environ plat et côtes. Les circuits seront fléchés et un ravitaillement sera offert sur le deuxième et le troisième circuit, café offert à tous à l'inscription.

Nous sommes un club FFC, mais dans la catégorie vélo pour tous, nous faisons des randonnées, des cyclosporives, mais aussi la possibilité de faire des courses pour ceux qui le désirent.

La semaine, nous sortons le lundi et le jeudi après-midi, départ de la salle des fêtes à 13h30 et le samedi après-midi, départ de la salle des fêtes à 13h45.

Contactez-nous

Si vous êtes intéressé ou si vous voulez venir faire un essai contactez-nous au 06 85 37 45 59 ou ccillats@orange.fr

Zoom sur les Illadais : Portrait d'une Illadaise :
Madame Ginette Labé par Sabine BOLZAN



« N'ALLEZ PAS CHERCHER MIDI À QUATORZE HEURES, DE TOUTE FAÇON ÇA N'EXISTE PAS ».

Cette rencontre avec Ginette restera gravée dans ma mémoire. Peut-être parce qu'elle a eu lieu quelques jours après le décès de ma grand-mère qui avait le même âge et le même fatalisme.

Comme Ginette, elle haussait les épaules tout en disant
« *Et oui, c'est comme ça !* ».

Est-ce un trait de caractère de cette génération qui a vécu la Deuxième Guerre mondiale, le manque, la faim, la peur ?

Qui a travaillé dur et sans relâche, sans se poser des questions parce que justement « c'était comme ça » ?

Du caractère, elle en a à revendre Ginette, comme toutes les femmes de son époque. Quand je lui propose de me parler de ses jeunes années à ILLATS, elle me taquine :

« *Je vais vous raconter à condition que vous m'interrogiez* ». C'est qu'elle ne se livre pas facilement !

Ginette a toujours vécu dans notre commune, dans cette même maison qui appartenait à ses arrière-grands-parents paternels qui étaient tisserands. Sa maman arrivait de Roaillan. Ginette est allée jusqu'au certificat d'études, mais n'a pas voulu continuer, même si son père en a été très en colère. Elle estimait qu'elle avait fait ce qu'il fallait. Elle se souvient aussi des Allemands qui ont pris une pièce dans leur maison pendant l'occupation.

Ginette s'est mariée ici en 1950. Elle a travaillé à la vigne. Elle a eu deux enfants, un fils et une fille. Elle a aussi un arrière-petit-fils.

Quand je lui demande si l'existence était plus difficile qu'aujourd'hui, elle me répond avec sagesse, celle que lui confère ses nombreux « printemps » :

« C'était la vie d'avant. Elle ne se compare pas à maintenant. Ce n'est pas la même façon de vivre. En aucune façon. La façon de se comporter les uns avec les autres. Il n'y a plus rien. C'est malheureux. Vous allez dire que je suis un peu défaitiste, mais c'est comme ça. On se sent un peu isolé. Avant, on était une famille, on vivait ensemble. On invitait les voisins, on faisait de bons plats en sauce. Maintenant, ce n'est plus comme ça. C'est chacun pour soi. On n'est plus lié. Mais bon, il faut vivre avec son temps. »

En l'entendant me viennent des images de veillées au coin du feu à écouter les anciens raconter des histoires, de femmes papotant au lavoir tout en battant le linge, d'enfants en sabots partant à l'école...

« La vie d'avant n'a rien à voir, poursuit-elle. C'est nous qui sommes déphasés parce que cela fait du changement. J'ai gardé 6 personnes à la maison. Il le fallait bien. On ne se posait pas de questions. C'était normal. La suite était ainsi assurée. »

Toujours est-il que Ginette a un avis bien marqué sur notre époque :

« Maintenant, on ne se parle plus. On ne se connaît plus. Il y a la télévision, les téléphones... On ne fait plus d'efforts. Les enfants s'élèvent seuls. C'est la nouvelle vague. Avant, on devait obéir. Cela faisait partie d'un tout. On suivait le mouvement. Chacun veillait à la sécurité des petits. »

Et de conclure *« C'est le progrès ! Il n'est pas beau, mais on fait avec ! On se croit peut-être plus malin. On a trop vite évolué. Tout se perd...mais, c'est du passé tout ça...il faut vivre avec son temps »*, répète-t-elle encore une fois.

Chère Ginette, vous avez rempli mon cœur de nostalgie de ce passé où les relations s'ancrent dans la réalité, où elles étaient synonymes de partages, d'échanges et d'attentions. Je vous en remercie...

Chère Ginette, le temps de notre rendez-vous, j'ai eu l'impression de papoter avec ma douce mamy. Pour ce merveilleux moment, je vous remercie aussi.

Création d'une nouvelle entreprise

Après de nombreuses années d'expériences en tant que plombier chauffagiste (gros œuvre, tertiaire et particuliers) qui lui ont permis de développer plusieurs domaines de compétences, monsieur André Vaz Torrao a décidé de créer la SARL Torrao Plomberie basée sur Illats. Il vous propose ses services de plomberie, chauffage et climatisation.



N'hésitez pas à le contacter au 06.98.44.48.07

ILLATS, partenaire privilégié de Mémoires et Patrimoines des Graves

Plusieurs événements de ce début d'année 2023 mettent en lumière l'activité de l'association Mémoires et Patrimoines des Graves et son implication dans la vie communale d'ILLATS.

Après deux ans de travail en liaison étroite avec la nouvelle équipe municipale, le site Internet www.illats.fr, créé et administré par nos soins, a été entièrement réécrit avec une nouvelle maquette adaptée aux différentes tailles d'écrans et des rubriques faisant une large part aux événements festifs de la commune.

La plupart de ces événements sont illustrés de photos prises par les photographes de l'association, photos qui sont également mises à la disposition de la mairie pour enrichir le journal municipal.

La réglementation favorisant l'accès des équipements publics aux personnes handicapées est devenue applicable dans toute sa sévérité. Cela nous a conduits à remettre à la disposition de tous les Illadais la salle en rez-de-chaussée de la Maison des associations que nous occupions depuis de nombreuses années. Cette salle est équipée de dispositifs d'accrochage qui permettront d'y organiser des expositions.

Madame le Maire a bien voulu nous permettre de disposer de la salle qui ne permet plus l'accueil du public, située exactement au-dessus, pour y tenir les ateliers que notre association organise :

- Atelier informatique (applications spécialisées, création de sites, publications, codage...) et administration du site Internet communal.
- Atelier généalogie (recherche d'ancêtres, arbres généalogiques, livres de famille...)
- Atelier photographie (numérisations, prises de vues, reportages, développement, studio photo...)

Nous préparons également un événement important pour promouvoir la commune d'ILLATS.

Nous remercions le Conseil Municipal de la confiance qu'il nous a renouvelée à ces occasions et invitons les Illadais éventuellement intéressés par nos activités à nous rendre visite en prenant rendez-vous au 06 59 89 93 40.



ILLATS.fr Le site des Illadais

ACCUEIL

VIE MUNICIPALE

INTERCOMMUNALITÉ

VIE PRATIQUE

PATRIMOINE ET TOURISME

AGENDA



ACTUALITÉS Illadaises

À LA UNE



LE MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

Chers concitoyens mais aussi visiteurs réguliers ou occasionnels de notre site.

Vous ne manquerez pas de remarquer que celui-ci a eu le droit à un petit rafraîchissement.

Créé depuis de longues années, il devenait quelque peu désuet, les jeunes diraient « Has-been ».

Après de longs mois de questionnement, de travail, l'équipe communication en collaboration avec Monsieur Jean-Michel ROSSIGNOL président de « Mémoires et Patrimoines des Graves » et fondateur du site, ont abouti à ce que vous allez découvrir aujourd'hui.

J'espère que vous trouverez avec facilité et plaisir les informations que vous recherchez.

Si vous souhaitez consulter une rubrique que nous aurions omise, n'hésitez pas à nous en faire part.

Une page Facebook est également à votre disposition sous l'intitulé « [Communauté Illats](#) ».

Permettez-moi de vous remercier de l'intérêt que vous portez ou porterez à notre joli village.

Cordialement,

Patricia FEIGNÉY.

LES RENDEZ-VOUS À VENIR



Tentative de vol sur notre église.
Dans la nuit du 16 au 17 mai, des personnes ont tenté de voler les projections en cuivre des vitraux.
[Voir les détails](#)



Conseil municipal du 25-01-2023
le compte-rendu est en ligne

[le lire](#)



Vendredi 19 mai
Fermeture des services de la Mairie



Il reste 46 bacs jaunes à délivrer à Illats
Ils seront encore disponibles au mois de mai
les mardis et jeudis de 8h30 à 9h30 et de 17h à 18h
aux ateliers de la CdC à Podensac
Le bac vert ne sera plus collecté à partir du 5 juin



Les ateliers Form'bien-être de l'ASEPT
sont ouverts aux plus de 50 ans tous les mardis
ou 2/5 au 13/6 de 14h30 à 16h à la saie des files.
[Voir les détails](#)



Suite à des plaintes et incidents
rapportés à la mairie
Rappel des règles de bon voisinage

Mélanges Illadais



ECHOS DE LA VIE LOCALE



ON PARLE D'EUX



PHOTOS DES ILLADAIS



Petite Histoire d'ILLATS



MÉTÉO

Pour annoncer un événement, contactez le service communication de la mairie. Les messages qui arrivent sur cette adresse seront publiés plus rapidement sur l'ensemble des moyens de communication municipaux: panneau lumineux, site Internet et page Facebook. Cette adresse de courriel est réservée à ce strict usage. Pour tous les autres sujets, vous devez utiliser l'adresse courriel habituelle de la mairie (voir ci-contre).

Mairie d'ILLATS: 46 le Bourg Ouest 33720 ILLATS
Tel: 05 56 62 31 14 - Courriel: [Conseiller.de.Mairie](#)
Horaires d'ouverture du secrétariat:
Lundi et Jeudi: 8h30-12h et 13h30-17h30
Mardi et vendredi: 8h30-12h et 15h-17h30
Mercredi: 9h-12h - Le 1er samedi du mois: 9h-12h
(Ferme le samedi en juillet et août)

Mise en place de la mosaïque

Dans le cadre d'une activité scolaire, les classes de primaire ont créé une mosaïque avec l'artiste Sandrina Van Geel. Elle est située dans la cour de l'école. Bravo aux élèves pour cette réalisation et aux maîtresses pour cette jolie idée.





VOTRE MAIRIE

A photograph of a field of red poppies. In the foreground, a single red poppy is in sharp focus, showing its dark center and delicate petals. Behind it, several other red poppies are visible, some in focus and some blurred. The background is a soft-focus stone wall, suggesting a rural or garden setting. The overall tone is warm and natural.

Bilan de moitié de mandat

Il nous semble important en cette période de mi-mandat de faire avec vous le bilan des actions pour lesquelles nous nous étions engagés.

Ce qui a été réalisé :

- **La baisse de l'assainissement collectif a été réalisée.**
- **Remplacement du système informatique et téléphonique.**
- **Construction de la nouvelle classe.**
- **Réfection complète du restaurant scolaire.**
- **Construction Club House Football Tennis.**
- **Travaux Économie d'Énergie : Remplacement des menuiseries en double vitrage à l'école, à la garderie ainsi qu'à la mairie. La chaudière à fioul remplacée par une chaudière à granulés sera en fonction à la prochaine rentrée scolaire.**

Ce qui a été fait en plus :

- **Travaux Personnes à mobilité Réduite (PMR)**
- **Accès Poste, Bibliothèque, Nouvelle salle des mariages.**

Ce qui est en cours :

- **Prévision de radars pédagogiques sur la D 109 E et D 118**
- **Vidéo Protection**
- **Nouvel Adressage**
- **Coupure de l'éclairage public de 23 heures à 6 heures du matin.**
- **Aménagement des aires de jeux prévues (Barrouil et au stade) : nous avons choisi de mettre en place l'aire de jeux au stade municipal afin d'offrir aux enfants et à leurs parents un lieu ombragé. Ainsi petits et grands pourront profiter pleinement des futures installations.**
- **Réfection de la garderie**

Budget communal :

Les bases des impôts fonciers n'ont pas été touchées. Il y a une baisse de 5% de la part communale sur l'eau.

La mairie n'augmente ni la cantine ni la garderie.

Les subventions données aux associations illadaises ont été augmentées.

L'adressage :

Comme nous l'avons évoqué dans les journaux municipaux précédents, et ce depuis un an et demi, l'État impose aux communes de mettre l'adressage aux normes du système métrique. Après un travail long et complexe, celui-ci a été verrouillé par la poste et voté à l'unanimité en conseil municipal.

La mairie a donc distribué un certificat d'adressage par famille dans toutes les boîtes aux lettres. Nous avons déjà constaté quelques anomalies concernant les titres de civilité (noms, couples non mariés) et les nouveaux arrivants.

N'hésitez pas à nous contacter afin que nous fassions la modification et que nous vous renvoyons un nouveau certificat.

Deux permanences ont déjà été mises en place avec France Services afin d'aider les personnes qui le souhaitent dans leurs démarches administratives. Merci de nous solliciter si vous avez besoin que nous programmions d'autres permanences. Les deux premières organisées ont été appréciées et efficaces. Les prochaines permanences seront mardi 4 juillet 13h30 à 16 h30 et mardi 11 juillet 13h30 à 16 H30, uniquement sur rendez-vous au 05 56 76 93 74.

D'autres permanences vont être mises en place n'hésitez pas à téléphoner au numéro 05.56.76.93.74

Les étiquettes des numéros seront posées par la mairie sur les anciennes plaques. Si les personnes n'ont pas de plaques, elles leur seront fournies complètes.

Les panneaux indicateurs des rues seront posés dans le courant du deuxième semestre 2023.

L'OAP d'ILLATS :

Qu'est-ce qu'une OAP ?

C'est une orientation d'aménagement et de programmation. Elle définit en particulier les conditions d'aménagement garantissant la prise en compte des qualités architecturales, urbaines et paysagères des espaces.

Concernant celle d'ILLATS, aujourd'hui, l'urgence est de mettre en place cette OAP. En effet, d'ici 2050, il n'y aura plus d'autorisations d'artificialisation des sols. De plus, face à l'absence de naissances et/ou d'installation de nouvelles familles – à cause du manque de logements disponibles –, le risque est de voir notre école disparaître. Nos commerçants pourront profiter également de cet apport de population. La mixité des habitations, maison individuelle, maison double, quelques logements collectifs permettra à chacun de trouver son compte (accession à la propriété, primo accédant, et locatif dont nous avons tant besoin). Une réunion publique sera organisée quand tous les documents seront réunis.

Seront présents la DDTM (organisme d'état), le vice-président de la communauté des communes ainsi que la responsable du service urbanisme de Convergence Garonne, de l'architecte des bâtiments de France, du cabinet porteur du projet etc...

Ce qui sera fait sera étudié pour que ce nouveau quartier soit agréable pour tous, agrémenté d'espaces verts, de lieu de rencontres intergénérationnel sans constructions anarchiques des cheminements doux seront privilégiés afin d'accéder à l'école et au centre bourg.

Nous souhaitons que cette OAP devienne un véritable modèle du point de vue écologique pour les autres communes. Souhait partagé par tous les protagonistes travaillant autour de ce projet.

Il n'y aura pas de ville dans notre village !

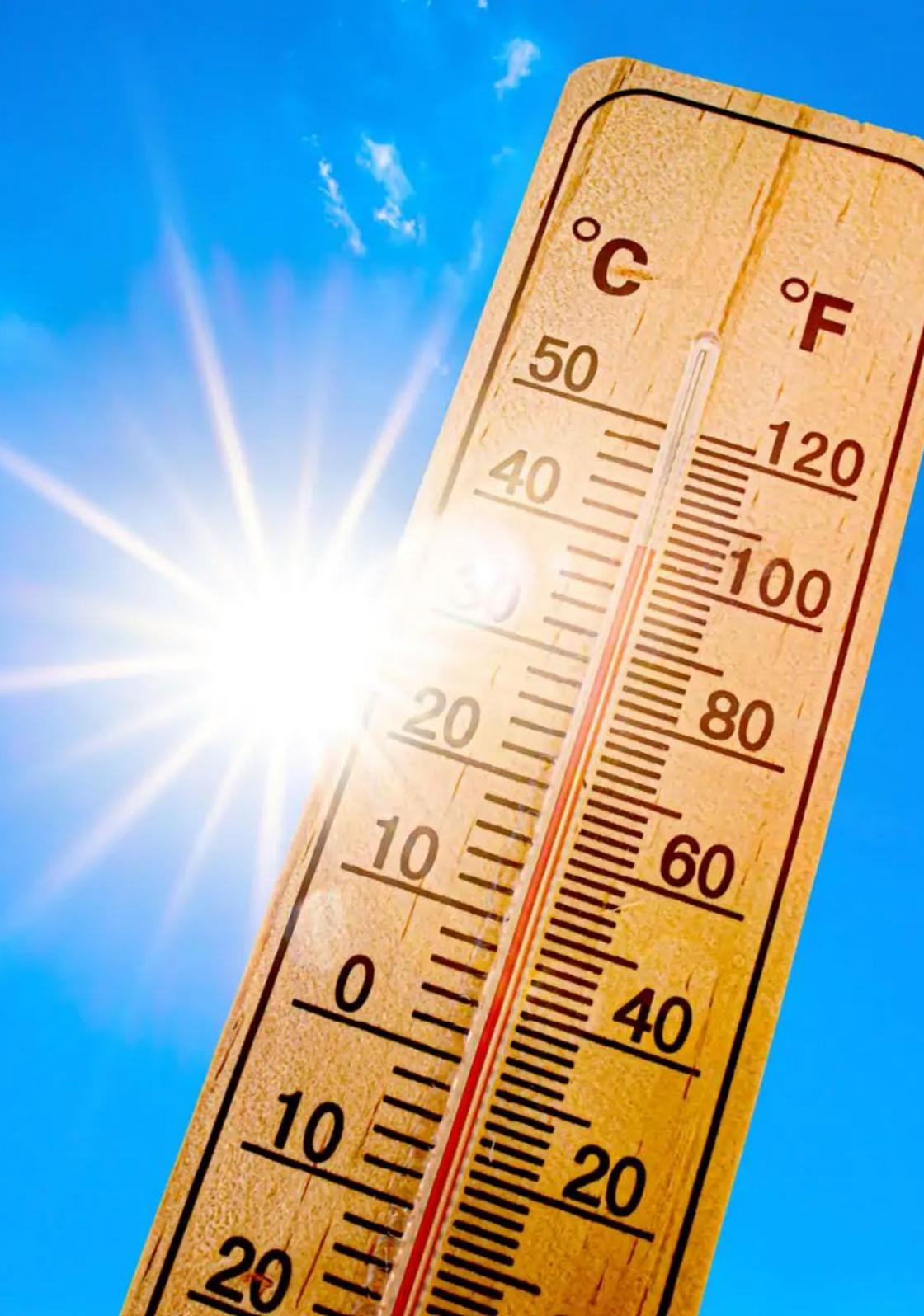
Le CCAS

Canicule :

En prévision d'un épisode caniculaire cet été, nous invitons toute personne susceptible d'avoir besoin d'aide à se signaler auprès de la mairie. Cela nous permettra d'anticiper les prises en charge et accompagnements.

« Sortir facile »

La Communauté Des Communes met en place (grâce au soutien financier de la MSA) le dispositif expérimental « Sortir facile » pour 2023. Ce dispositif doit permettre aux habitants du territoire de plus de 70 ans et sans autonomie de déplacement d'accéder aux besoins primaires (courses alimentaires, rendez-vous médicaux, démarches administratives...). Pour toute information, merci de contacter le service « pôle accompagnement citoyen » de la CDC : 05 56 76 93 74.



°C

°F

50

120

40

100

30

20

80

10

60

0

40

10

20

20

Environnement et vie citoyenne

Rappel : JE NE BRÛLE PAS MES DÉCHETS VERTS, C'EST INTERDIT!

Le brûlage des déchets verts (autrement dénommé incinération) est régulièrement la cause de propagation d'incendies.

Déchets concernés :

les feuilles et aiguilles mortes

les éléments issus de la tonte de pelouse

de la taille de haies et d'arbustes, d'élagage.

En cas de non-respect, une contravention jusqu'à 450 € peut être appliquée pour un particulier (Art. 131-13 du Code pénal).

JE NE BRÛLE PAS NON PLUS toute sorte de déchets :
plastiques, emballages en tous genres, etc ...

Cela est formellement INTERDIT, POLLUANT et TOXIQUE, EXTRÊMEMENT dérangeant pour le voisinage.

Plusieurs signalements nous ont été rapportés sur le Basque, Brouquet et le Tauzin.

Nous espérons que ce rappel ramènera les contrevenants à plus de civilité et de respect envers leurs voisins.



Le débroussaillage :

Le débroussaillage est une obligation qui vous protège. Il consiste à réduire la densité de végétation autour de sa maison dans l'objectif de diminuer l'intensité et limiter la propagation de l'incendie. Il garantit la rupture horizontale et verticale de la continuité du couvert végétal.

Le débroussaillage incombe à celui qui crée le risque : tout propriétaire, ou son ayant droit (locataire), de constructions, chantiers ou installations de toute nature.

Sans tenir compte des limites de propriété !

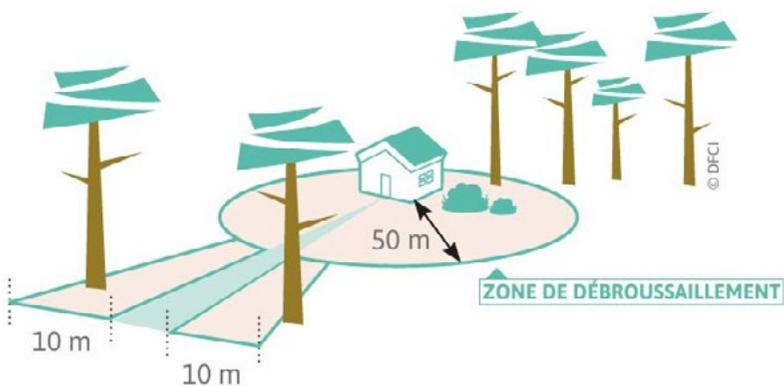
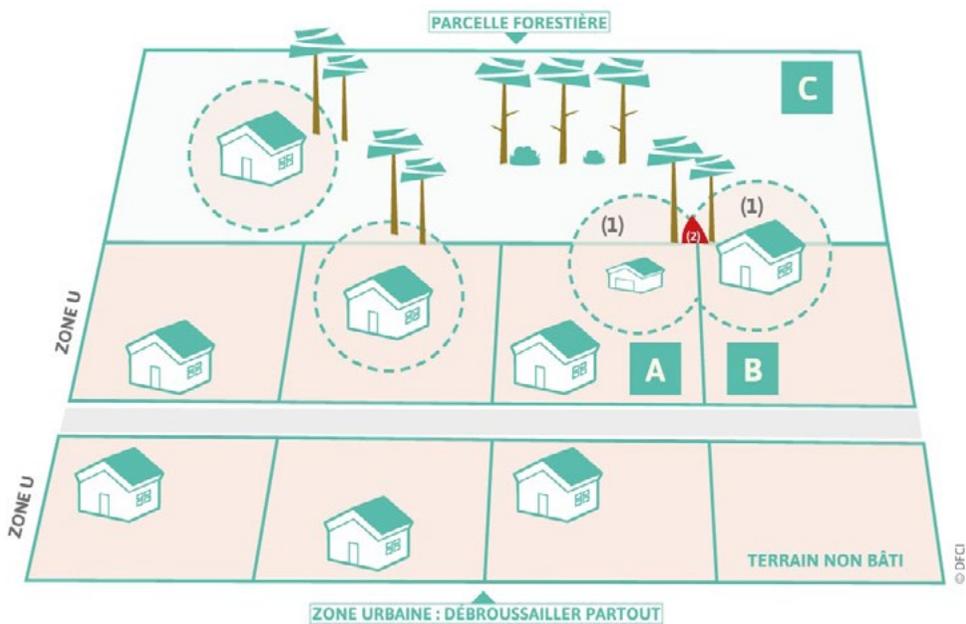
Le débroussaillage doit être effectué, y compris sur les terrains voisins après en avoir informé leurs propriétaires. Ceux-ci ne peuvent s'y opposer. Pour les terrains situés à moins de 200 m des bois et forêts, l'obligation de débroussailler s'applique sur :

- **50 m aux abords des constructions**
- **10 m de part et d'autre des voies privées d'accès aux constructions**
- **La totalité de la parcelle des terrains en zone urbaine**

La période la plus appropriée est juste avant la reprise de la végétation, durant les mois de février et mars, et lorsque le niveau de risque incendie est « faible à moyen ». Cette opération doit être renouvelée selon une périodicité adaptée à la croissance des végétaux.

Consultez la carte de vigilance : <https://www.dfci-aquitaine.fr/carte-de-vigilance>

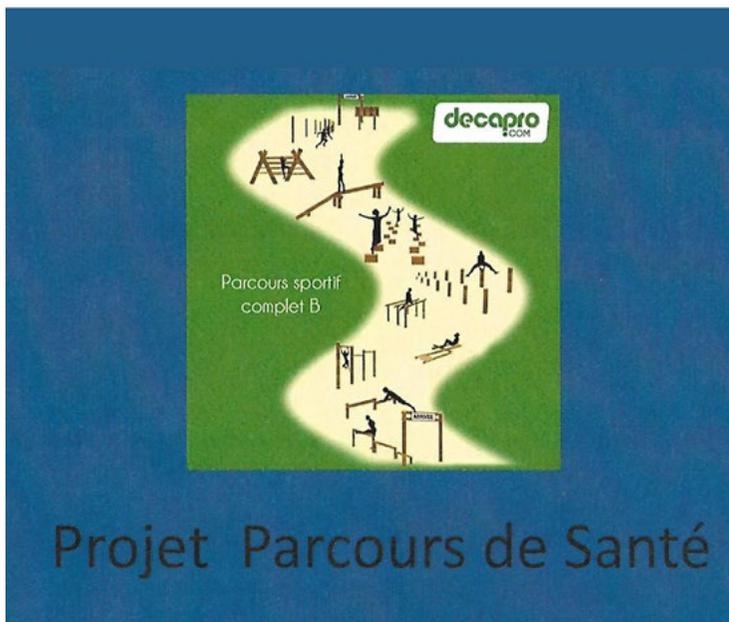
Contrôle et sanction : dans l'exercice de ses pouvoirs de police, le maire est responsable du contrôle et de l'exécution de ces obligations. Il peut, après mise en demeure, exécuter d'office les travaux à la charge du propriétaire. Le non-respect de cette obligation par le propriétaire peut également : donner lieu à une amende allant jusqu'à 50 € par m² (Art. L 134-2 du code forestier) Engendrer une franchise supplémentaire d'assurance de 5 000 € en cas de sinistre (Art. L 122-8 du code des assurances).



Parole à l'opposition

L'opposition propose un parcours de santé à côté des jeux pour les enfants qui seront mis dans la chêneraie du stade de football

Nous n'étions pas favorables pour mettre les jeux pour les enfants au stade de football, un lieu trop excentré et isolé. Nous aurions voulu qu'ils soient montés dans le bourg d'Illats à proximité des écoles. La majorité municipale ne l'a pas voulu ainsi. Nous prenons acte de cette décision. Nous proposons de compléter l'aménagement de la chêneraie par la réalisation d'un Parcours de santé.



Ce parcours pourrait ressembler à ce schéma ci-dessus. Nous avons fait établir deux devis dont voici le plus raisonnable.

Le coût total de tous les modules est de 5 964€. Cette somme pourrait se rajouter au coût total des jeux pour enfant qui est de 27 000€. Les finances communales peuvent supporter largement un investissement de 33 000€ au service de toute la population.

module individuelle
Chez Décathlon:

module	prix
slalom	380 €
échelle double	890 €
traverse d'équilibre	850 €
pas de géant	460 €
barres parallèles	620 €
saute-moutons	580 €
abdominaux	580 €
barres fixes	590 €
tractions	280 €
étirement des jambes	280 €
panneau départ + parcours sportif	770 €
panneau arrivé	530 €
Total	6 810 €

Parcours complet: 6 400€

Prix chez **mag equip room**

module	prix
slalom	359 €
échelle double	829 €
pas de géant	432 €
barres parallèles	548 €
saute-moutons	459 €
abdominaux	548 €
barres fixes	577 €
tractions	199 €
étirement des jambes	272 €
panneau départ + parcours sportif	729 €
panneau arrivé	498 €
Total	5 964 €

Donc une différence de 846euro



Collecte de bouchons

L'opération de collecte des bouchons de nos bouteilles en plastique lancée avec l'association les bouchons d'amour se poursuit.

Les parents d'élève et leurs enfants peuvent participer à l'opération à l'école. Les autres habitants peuvent amener leurs bouchons à la borne disponible dans la salle de sports.

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires et coordonnées

Déchèterie

Horaires d'ouverture :

Du Lundi au Vendredi

13h00 / 18h00

Le Samedi

8h30 / 18h00

Le Dimanche

8h00 / 13h00

1, la Barbose, Rte de Saint-Michel, 33720 Virelade

Téléphone : 05 56 62 56 12

La Poste

Horaires d'ouverture :

Du lundi au Samedi

9h00 / 12h00

52, le Bourg Ouest,
33720 ILLATS

Téléphone : 05 56 62 69 77

www.laposte.fr

Mairie

Horaires d'ouverture :

Lundi et Jeudi

8h30 / 12h00 - 13h30 / 17h30

Mardi et vendredi

8h30 -12h 15h-17h30

Mercredi

9h-12h

Le 1^{er} samedi du mois

9h-12h (sauf juillet –août)

Téléphone : 05 56 62 53 14

Fax : 05 56 62 41 14

contact@illats33.fr

<http://illats.fr>

1546 Route des Landes ILLATS

L'école et de la garderie

Ecole : 09 70 51 09 97 / 07 56 41 23 48

Adresse Administrative :

42 Route du Pont Bleu

Entrée des Elèves :

38 Rue des Ecoliers

Garderie : 07.56.37.73.65

Numéros utiles

SAMU & POMPIERS : 18

POLICE : 17

GENDARMERIE PODENSAC : 05 57 98 10 40

HÔPITAL DE LANGON : 05 56 76 57 57

femmes et hommes battus : 3919

site internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A13048>

Recette de saison

LA TARTE AUX MYRTILLES

POUR 6 PERSONNES

- **350 g de farine fluide blanche**
- **200 g de beurre mou**
- **100 g de sucre glace**
- **4 œufs**
- **500 g de myrtilles**
- **5 CS de crème épaisse**
- **4 CS de sucre de cassonade**
- **1 sachet de sucre vanillé**
- **Ustensiles : 1 saladier, 1 bol, 1 cuillère à soupe, 1 fouet, 1 plat à tarte, du papier cuisson, 1 rouleau à pâtisserie, une fourchette, un torchon propre.**

- 1.** Une heure avant de commencer la recette, pensez à sortir le beurre du réfrigérateur et laissez-le ramollir à température ambiante. Placez une petite cloche au-dessus ou un saladier retourné pour éviter que des insectes se posent dessus.
- 2.** Dans un saladier, versez la farine et ajoutez le beurre ramolli. Mélangez bien. Puis cassez les œufs un par un dans un petit bol et ajoutez-les dans le saladier. Continuez de mélanger. Puis ajoutez le sucre glace. Normalement, vous devez réussir à faire une jolie boule. Si ce n'est pas le cas, ajoutez un peu de farine.
- 3.** Préchauffez le four th5 ou 180°.
- 4.** Découpez deux ronds de papier cuisson plus grands que le plat à tarte. Posez deux tiers de la pâte sur un des ronds (vous pourrez utiliser le reste de pâte pour faire des sablés ou une autre petite tarte en choisissant d'autres fruits pour ceux qui n'aiment pas les myrtilles). Déposez le deuxième rond de papier cuisson par-dessus et abaissez la pâte au rouleau en tournant régulièrement. Le but n'est pas d'avoir une pâte bien ronde, mais une pâte plus large que le plat. Il faut qu'elle déborde ! À présent, enlevez le papier cuisson qui est posé sur la pâte et déposez la pâte avec le papier cuisson qui est en dessous sur le plat. Faites des petits trous avec une fourchette.



- 5.** *Lavez bien les myrtilles puis séchez-les délicatement dans un torchon propre. Répartissez-les sur le fond de tarte et saupoudrez 2 CS de sucre de cassonade. Gardez quelques myrtilles que vous disposerez sur la tarte une fois qu'elle sera cuite.*
- 6.** *Dans un bol, ajoutez un par un 2 œufs. Battez-les en omelette. Puis, ajoutez la crème, les 2 CS de sucre de cassonade et le sucre vanillé. Fouettez bien et versez sur la tarte.*
- 7.** *Découpez soigneusement le papier cuisson qui dépasse du plat. Rabattez les bords de la tarte sur les myrtilles.*
- 8.** *Enfournez la tarte pendant 30 min. Surveillez la cuisson.*
- 9.** *Quand la tarte est cuite, sortez-la du four et laissez-la refroidir. Vous pourrez ensuite disposer les myrtilles qui restent. Vous pouvez également ajouter quelques feuilles de menthe pour donner du «peps».*
- 10.** *Les petits plus : pour apporter du croustillant, faites torréfier une poignée d'amandes effilées et versez-les sur la tarte.*
- 11.** *Vous pouvez choisir tous les fruits que vous voulez, même des fruits au sirop. Si vous utilisez des fruits au sirop, versez un peu de sirop dans la crème. Vous allez voir, cela donnera un goût très subtil.*

D'autres recettes sur www.lesateliersdesam.fr

Agenda

COURSE DE VOITURES À PÉDALES

29 Juillet

Cet événement aura lieu le samedi 29 juillet. En début de soirée, un apéritif sera proposé au rythme des instruments d'une bandas. Un repas sera proposé en compagnie des coureurs. L'organisation étant en cours, nous vous tiendrons informé prochainement du déroulement définitif de cette manifestation. URGENT : la mairie a besoin de bénévoles pour l'aider dans l'organisation. **Si vous souhaitez vous investir avec nous, merci de contacter Sylvie Valloir au 06 75 61 99 51.**

GERBE DE LA SAINT ROCH

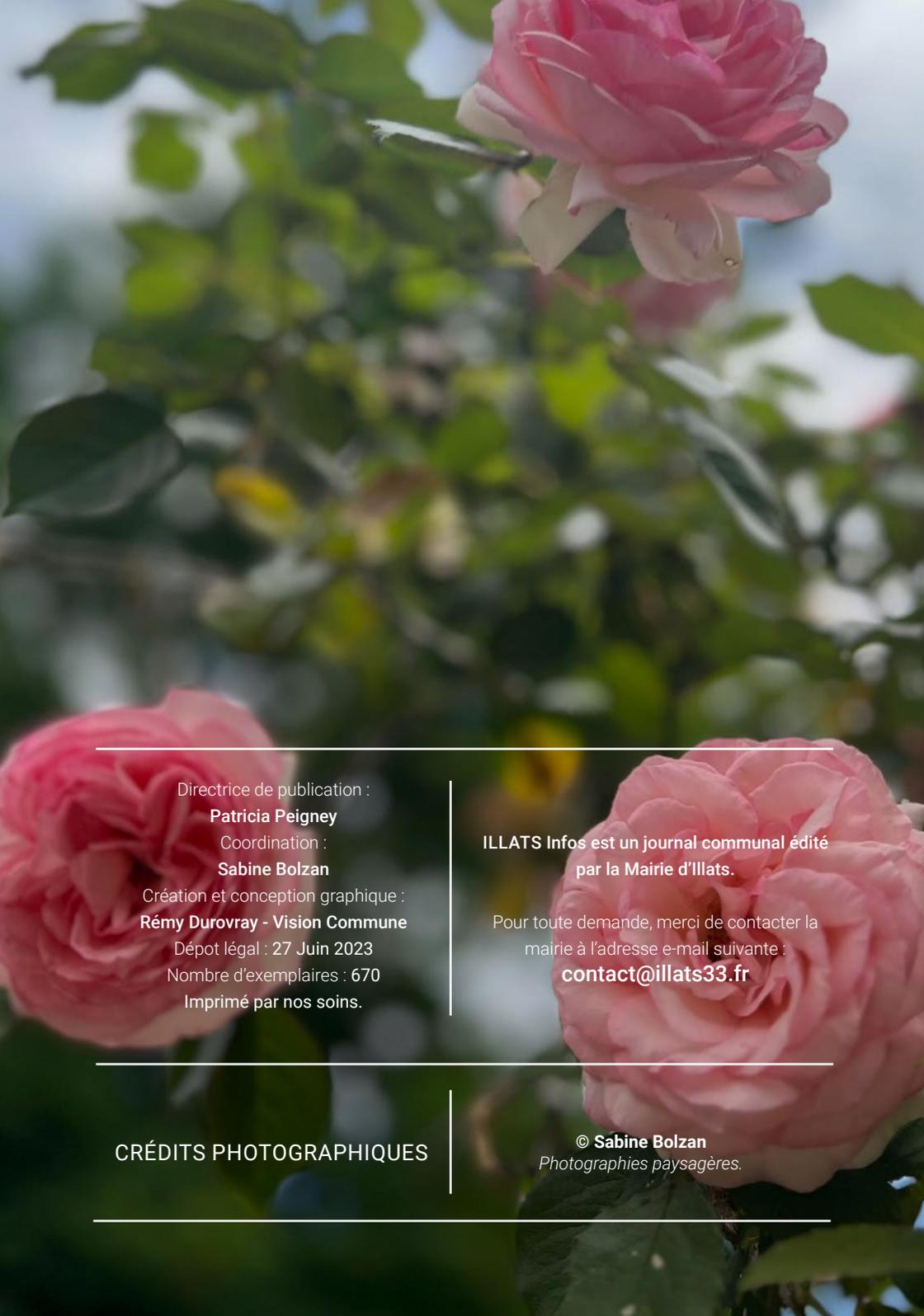
13 août

La traditionnelle gerbe de la Saint Roch du 13 août sera déposée au monument aux morts et sera suivie d'un apéritif offert aux habitants.

BIEN À VENDRE / À LOUER

Si vous avez un bien à vendre ou à louer sur notre commune, merci de prévenir la mairie car nous avons de fortes demandes.

Si vous souhaitez déposer une annonce dans ce journal, vous pouvez nous contacter par Messenger sur la page Facebook de la commune d'Illats.



Directrice de publication :

Patricia Peigney

Coordination :

Sabine Bolzan

Création et conception graphique :

Rémy Durovray - Vision Commune

Dépot légal : 27 Juin 2023

Nombre d'exemplaires : 670

Imprimé par nos soins.

**ILLATS Infos est un journal communal édité
par la Mairie d'Illats.**

Pour toute demande, merci de contacter la
mairie à l'adresse e-mail suivante :

contact@illats33.fr

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

© Sabine Bolzan

Photographies paysagères.

